

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 25/01/2016 Date de révision: 25/01/2016 Remplace la fiche: Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL
Code du produit : 1979027 - 5794R2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GRUPE STERENN
Z.A. de Beaucé
35520 La Mézière - FRANCE
T 02.99.13.05.00 - F 02.99.13.05.20

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifocentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	telephone number +32 2 264 96 30 (normal fee) if emergency number not available
France	Centre Antipoison Hôpital Pellegrin-Tripode	Place Amélie Raba-Leon F-33076 Bordeaux Cedex	+33 5 5696 4080	
France	Centre Antipoison - Toxicovigilance Centre Hospitalier Régional	5 avenue Oscar Lambret F-59037 Lille Cedex	0 825 812 822 +33 3 2016 0824	
France	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	
Grèce	Poisons Information Centre Children's Hospital "Agliaia. Kyriakou"	11527 Athens	+30 10 779 3777	
Suisse	Centre Suisse d'Information Toxicologique Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum	Freiestrasse 16 8032 Zürich	+41 44 251 51 51 (de l'étranger) 145	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Méthode de calcul
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H335	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H : voir section 16

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol; hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, hydroperoxyde de cumène

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter des gants de protection
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

Phrases supplémentaires :

Réservé aux utilisateurs professionnels
Etiquetage < =125ml

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol	(n° CAS) 27813-02-1 (Numéro CE) 248-666-3	25 - 50	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, hydroperoxyde de cumène	(n° CAS) 80-15-9 (Numéro CE) 201-254-7 (Numéro index) 617-002-00-8 (N° REACH) 01-2119475796-19	1 - 2,5	Org. Perox. E, H242 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Chronic 2, H411

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, hydroperoxyde de cumène	(n° CAS) 80-15-9 (Numéro CE) 201-254-7 (Numéro index) 617-002-00-8 (N° REACH) 01-2119475796-19	(C < 10) STOT SE 3, H335 (1 =<C < 3) Eye Irrit. 2, H319 (3 =<C < 10) Skin Irrit. 2, H315 (3 =<C < 10) Eye Dam. 1, H318 (C >= 10) Skin Corr. 1B, H314

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.
Premiers soins après ingestion	: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Évacuer la zone.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations	: Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Évacuer la zone. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit à l'aide d'une matière absorbante.
Procédés de nettoyage	: Ramasser mécaniquement le produit.

6.4. Référence à d'autres sections

Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker dans un endroit sec. Protéger du rayonnement solaire.
Produits incompatibles	: Agent oxydant. Acides forts.
Matières incompatibles	: Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains : Gants de protection. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Penetration	Norme
Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)		3 (> 0.65)	EN 374

Protection oculaire : Lunettes de sécurité

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité		Hermétique	EN 166

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Porter un équipement de protection respiratoire



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Pâte.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 148 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	
DL50 orale rat	382 mg/kg
DI 50 cutanée rat	500 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	220 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
Ecologie - déchets : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 65 - Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

Allemagne

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW- liste des substances cancérigènes : None of the components are listed

SZW-lijst van mutagene stoffen : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : None of the components are listed

Danemark

Remarques concernant la classification : Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed

COLLE ANAEROBIE E77 FSI BARDAHL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Org. Perox. E	Peroxydes organiques, type E
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit